



## COMMUNIQUÉ

### Championnats nationaux de Traditionnel Saison 2025/2026

Le Comité directeur de la F.F.S.B. réuni le 23 mai et consulté du 6 au 10 juin 2025 s'est majoritairement exprimé en faveur d'une harmonisation du déroulement des championnats nationaux afin de favoriser une meilleure lisibilité de notre discipline.

#### 1. Dispositions communes

Pour les championnats LF1, LM1, F2, LM2 et M2, généralisation des compétitions en groupes et application :

- ✓ du match nul en phases de groupe (uniquement les phases de groupe),
- ✓ de la gestion des égalités en groupe,
- ✓ du barème de points

comme en LM1 cette saison.

#### 2. Ligue Sport Boules F1

Sans changement dans les modalités de déroulement de la saison : championnat sur 10 journées.

Début des parties reculé de 8h00 à 8h30.

Réaménagement des inscriptions, de la dotation des concours et des primes de classement.

Droit d'organisation ramené de 1 200 à 920 €.

#### 3. Ligue Sport Boules M1

Possibilité d'ajustements selon le débriefing qui suivra la dernière étape.

#### 4. F2

- Libéralisation de l'accès au championnat F2 sans exiger qu'une joueuse minimum soit catégorisée F2 : championnat « open »,
- Déclaration des équipes en juillet,
- Maintien d'un calendrier de concours répartis sur 13 ou 14 week-ends en tenant compte de répartitions géographiques logiques sur la saison complète,
- Maintien de l'équité à 10 concours par équipe,
- Possibilité pour chaque équipe d'obtenir 3 invitations directement auprès des organisateurs et possibilité pour chaque organisateur d'accorder 4 invitations pour un 16,
- Possibilité pour les équipes qui le souhaitent de formuler des vœux pour jouer le samedi et le dimanche d'un même week-end,
- Autorisation pour chaque équipe de mettre une croix rouge sur une date de traditionnel afin qu'aucun concours ne lui soit attribué,

- Obligation pour chaque équipe à se déplacer 1 fois par an à plus de 350 km de son A.S.,
  - Maintien de l'harmonisation des kilomètres en calculant les kilomètres réalisés sur les 10 concours et ôter le plus petit déplacement,
- Les équipes dont leur société est organisatrice, ne seront pas pénalisées par un « 0 » kilomètre,
- Pour les équipes qui feront 2 concours sur 1 week-end, les kilomètres du 2<sup>ème</sup> concours seront calculés à partir du départ du 1<sup>er</sup> concours,
- Possibilité pour les F3 qui souhaitent évoluer en F2 de se déclarer en F2 au 5 juillet de chaque année. Les joueuses qui n'auront pas les points de catégorisation suffisants pourront donc choisir de rester en F2 ou de descendre en F3,
  - Possibilité de remplacement en cas de force majeure, 1 fois par saison, au niveau CS, PADB ou LBR pour les équipes déclarées à 2 joueuses (suppression des forfaits),
  - Championnat de France : obligation d'avoir participé à tous les concours où une inscription a été prise pour être qualifiable,
  - Championnat de France simple en groupes de 3 et non en poules (24 qualifiées).

Pour la saison 2026/2027, création d'une Ligue Sport Boules F2 avec les 2 équipes de F1 qui descendront au terme de la saison 2025/2026 et les 14 équipes de F2 classées de la 3<sup>ème</sup> à 16<sup>ème</sup> places au terme la saison 2025/2026 (les 2 premières équipes du classement F2 accédant à la F1).

## 5. Ligue Sport Boules M2

Sans changement dans les modalités de déroulement de la saison : championnat sur 10 journées.

## 6. M2

### Concours en Quadrettes

- Libéralisation de l'accès au championnat M2 sans exiger un nombre minimum de joueurs de M2 pour constituer une équipe : championnat « Open », l'accession en M2 se fait uniquement par les points de catégorisation individuels avec possibilité de participer au championnat M2.
- 10 journées de championnat dont 8 obligatoires, le classement final étant pris sur les 10 journées (avec engagement de départ sur 8, 9 ou 10 journées) dont :
  - 6 journées de concours de 16 Q
  - 2 journées de concours de 32 Q
  - 2 journées de concours de 64 Q

Les concours de 32 et 64 quadrettes qualifient 2 équipes par groupe, la partie de classement opposera les 3<sup>èmes</sup> de groupe entre eux.

Déroulement des 16 Q sur 1 journée :

- 1<sup>ère</sup> partie de groupe : 8h – 10h
- 2<sup>ème</sup> partie de groupe : 10h30 – 12h30
- 3<sup>ème</sup> partie de groupe : 14h – 16h
- ½ F et Classement : 16h30 – 18h30
- Finale : 19h – 21h

Déroulement des 32 Q sur 2 jours :

- 1<sup>ère</sup> partie de groupe : Samedi 9h30 – 11h30
- 2<sup>ème</sup> partie de groupe : Samedi 13h30 – 15h30
- 3<sup>ème</sup> partie de groupe : Samedi 16h – 18h
- 1/8 F et Classement : Samedi 18h30 – 20h30
- ¼ F : Dimanche 8h – 10h
- ½ F : Dimanche 10h30 – 12h30
- Finale : Dimanche 14h – 16h

Déroulement des 64 Q sur 2 jours : le déroulement est laissé à l'appréciation de l'organisateur avec validation de la F.F.S.B.

Dotations Quadrettes :

- Parties de groupe gagnées : 70 euros
- Parties de classement gagnées : 70 euros
- Dotation 1/2F et Finale : 1 200 euros
- Pour les 32 Q 1/8 et ¼ : 100 euros

- Les organisateurs ne sont plus redevables du droit d'organisation de 9 € par quadrette.
- Inscriptions : possibilité pour chaque équipe d'obtenir 3 invitations directement auprès des organisateurs et possibilité pour chaque organisateur d'accorder 4 invitations pour un 16 et 8 pour un 32.
- Mise en place de la fiche de vœux
- Championnat de France : obligation d'avoir participé à tous les concours où une inscription a été prise pour être qualifiable (soit 8, 9 ou 10 participations),
- Compléments d'équipe : pour éviter les forfaits, possibilité de recourir à 2 jokers et en conséquence, suppression des points de compensation attribués en cas de sélection de 2 joueurs.
- suppression du maintien automatique des équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 48<sup>ème</sup> places du classement final QM2, puisque le championnat devient open. Le maintien en M2 se fait uniquement par les points de catégorisation individuels.

### **Concours en Doubles**

- Maintien d'un championnat sur 4 journées
- Format de compétition en groupes de 4 avec 2 qualifiés,
- Mise en place de la fiche de vœux pour les inscriptions,
- Possibilité pour chaque organisateur d'accorder 8 invitations pour un 32 et 16 pour un 64,
- Suppression de la qualification des finalistes d'un 64 et du vainqueur d'un 32 sur les 3 premières journées,
- Qualification des 8 premières équipes du classement au terme des 3 premières journées à condition d'avoir participé aux 3 journées,
- Qualification des finalistes d'un 64 et du vainqueur d'un 32 sur la dernière journée,
- Qualification des 21 autres équipes par le classement à condition d'avoir participé à au moins 3 journées.

- Obligation d'avoir participé à tous les concours où une inscription a été prise pour être qualifiable au championnat de France,
- Les organisateurs ne sont plus redevables du droit d'organisation de 7 € par double.

### **7. Autres modifications de réglementation sportive adoptées**

- En F3 et M3, suppression de l'accession automatique en F2 ou M2 du ou de la champion(ne) de France simple s'il ou elle n'a pas les points

- Rétablissement des points de catégorisation sur les concours de la période estivale (lendemain des fédéraux quadrettes au 14 septembre) à compter de l'été 2026.

- **En LF1, LM1 et LM2** : Deux équipes maximum par A.S. sont admises dans le championnat, **excepté si la ou les équipes qui monte(nt) appartient(ient) déjà à cette A.S.**

- **Qualificatifs Quadrettes M3** : **Au moins 1 place qualificative doit être conservée pour l'attribuer lors d'un qualificatif ouvert aux équipes constituées conformément à l'article 13.a. – Annexe 3.**

Il en est de même pour les concours dédiés des autres catégories.

- **Dans les LBR, PADB ou CS qui ont mis en place des concours dédiés pour la qualification au championnat de France Triples F3 + F4, une féminine déclarée en triple ne peut pas être déclarée en quadrette et inversement.**

- **Championnat de France Quadrettes LM1 et LM2** : suppression de la 2<sup>ème</sup> série de poules.

- **France Tirs** : **en cas de défections, des repêchages seront envisagés en fonction du niveau de performance.**

- **Clubs** :

*« Si un joueur réussit la totalité de ses 11 boules (37 pts), il poursuit l'épreuve **pour l'établissement d'un record** en rejouant sur la Cible 1, puis en cas de réussite sur les suivantes. L'épreuve prend fin au 1<sup>er</sup> échec ».*

Suppression de la disposition : *« **A l'établissement du calendrier les équipes 2 devant jouer à domicile à la même date que l'équipe 1, feront leur rencontre le dimanche, ceci dans le seul respect du calendrier** ».*

Le contenu d'une rencontre sur 4 jeux permet de disputer 2 rencontres en simultané.

*« Les réclamations recevables (article 5), sont traitées par le Bureau exécutif.*

***Toute irrégularité déclarée ou constatée lors de la vérification des feuilles de match entraîne la perte de la rencontre sur le score de 42 à 0.***

*Si des faits sont susceptibles de donner lieu à poursuites disciplinaires, le dossier est transmis au Président de la FFSB ».*